

(VOLET ACADÉMIQUE : enseignement, RDC, activités étudiantes, rassemblements, réunions, etc.)

- Toute activité en présentiel exige un plan opérationnel approuvé par le **Comité sur les plans opérationnels académiques**. Dans le cas d'un cours, le plan opérationnel inclut un **plan de contingence**. Les formulaires se trouvent sur la page web du VRAEAP : <https://www.umoncton.ca/umcm-vraeap/node/3>.
- Les consignes spécifiques pour chaque cours sont indiquées dans le **plan opérationnel** déposé dans CLIC.
- La tenue d'un **registre des présences** est obligatoire pour les cours et pour toute activité en présentiel.
- Dans le cas d'un **résultat positif** d'un test de dépistage dans la communauté universitaire, il est possible que le secteur affecté ferme pendant un ou deux jours.
- Dans la **phase rouge**, l'Université restera ouverte. Les programmes pratiques pourront continuer en présentiel, mais les autres cours seront livrés à distance. Toute activité académique qui peut être faite à distance le sera.

#### LÉGENDE DU TABLEAU

Les colonnes **jaune, orange et rouge** distinguent les phases d'alerte jaune, orange et rouge du **Plan de rétablissement du Nouveau-Brunswick** (révisé le 18 février 2021) : <https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/corporate/promo/covid-19/retablissement.html#orange>. Rappelons que ces consignes peuvent changer à n'importe quel moment.

Les mesures les **plus strictes** sont indiquées **en rouge** tandis que les mesures les **moins strictes** sont indiquées **en vert**.

\* L'expression « **Pas de changement** » signifie que le texte est le même que la phase précédente.

	DANS LA PHASE JAUNE	DANS LA PHASE ORANGE	DANS LA PHASE ROUGE
<b>LE DÉPISTAGE À L'ENTRÉE DES ÉDIFICES</b>			
DÉPISTAGE <b>PASSIF</b> (QUESTIONNAIRE AFFICHÉ)  DÉPISTAGE <b>ACTIF</b> (RÉPONDRE AUX QUESTIONS EN LIGNE* SUR LA PAGE COVID DE L'UNIVERSITÉ) *En science infirmière, le dépistage actif se fait verbalement.	<b>PASSIF</b> Le dépistage <b>passif</b> est exigé à l'entrée des édifices.  <b>ACTIF</b> <u>Dans les programmes de science infirmière</u> , le dépistage actif est exigé.	* <b>Pas de changement</b>	<b>ACTIF</b> Le dépistage <b>actif</b> est exigé. L'accès à chaque édifice est limité aux employés et employés qui y travaillent ainsi qu'aux étudiantes et étudiants qui ont des cours ou d'autres activités en présentiel.
<b>LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE</b>			
LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE EN PRÉSENTIEL	<b>PERMISES</b> Les activités de recherche en présentiel exigent un <b>plan opérationnel</b> approuvé.	<b>PERMISES</b> Des <b>mesures supplémentaires</b> peuvent être exigées en phase orange.	<b>Pas de changement</b>
LA PRÉSENCE SUR LE CAMPUS DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS EXTERNES	<b>PERMISE</b> Les noms des collaboratrices et collaborateurs externes doivent figurer dans un <b>plan opérationnel</b> approuvé.	<b>Pas de changement</b>	<b>Pas de changement</b>
LA PRÉSENCE SUR LE CAMPUS DE PERSONNES EXTERNES EN TANT QUE SUJETS DE RECHERCHE	<b>PERMISE</b> La participation de personnes externes aux activités de recherche sur le campus en tant que sujets de recherche est <b>permise</b> .	<b>PLANS À REVOIR</b> Chaque plan opérationnel doit être revu en accordant une attention particulière aux <b>risques et bénéfices de la participation de personnes vulnérables</b> (ex. personnes âgées, Autochtones), le cas échéant.	<b>SUSPENDUE</b> La participation de personnes externes aux activités de recherche sur le campus en tant que sujets de recherche est <b>suspendue</b> .
PORT DU MASQUE DANS UN LABORATOIRE DE RECHERCHE LORSQU'ON SE TROUVE <b>SEUL</b>	<b>NON</b> Le port du masque n'est pas obligatoire quand on est <b>seul</b> dans un local.	<b>Pas de changement</b>	<b>Pas de changement</b>
PORT DU MASQUE DANS UN LABORATOIRE DE RECHERCHE <b>AVEC D'AUTRES PERSONNES</b>	<b>NON</b> Si la distanciation physique de 2 mètres est maintenue, le port du masque n'est pas obligatoire <b>à moins que l'on se déplace</b> .	<b>OUI</b> Le port du masque est obligatoire <b>en tout temps</b> .	<b>Pas de changement</b>
L'UTILISATION DES <b>BUREAUX</b> DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DES CYCLES SUPÉRIEURS	<b>PERMISE</b> L'utilisation des bureaux d'étudiantes et étudiants des cycles supérieurs est <b>permise avec distanciation physique de 2 mètres</b> . Un plan opérationnel approuvé est exigé.	<b>PERMISE</b> Comme phase jaune plus le port du masque est obligatoire <b>en tout temps</b> .	<b>SUSPENDUE</b> L'utilisation des bureaux d'étudiantes et étudiants des cycles supérieurs est <b>suspendue</b> .
<b>LES COURS EN PRÉSENTIEL</b>			
LES COURS PRATIQUES EN PRÉSENTIEL (PROGRAMMES PRATIQUES)	<b>PERMIS</b> Les cours pratiques exigent un <b>plan opérationnel</b> approuvé. Dans certains domaines, des <b>mesures particulières</b> peuvent être exigées (ex. ARDR, EPAP, MEPS, MUSI, SINF). La professeure ou le professeur doit s'assurer que les consignes du plan opérationnel pour le cours sont respectées.  <b>EXCEPTIONS</b> Certains cours doivent être reportés <b>même en phase jaune</b> . Voir les cas particuliers ci-dessous.	<b>PERMIS</b> Dans certains cours, des <b>mesures additionnelles</b> s'ajoutent en phase orange.  <b>EXCEPTIONS</b> Comme phase jaune.	<b>PERMIS</b> Certaines activités en présentiel dans les cours pratiques sont <b>modifiées</b> ou réalisées à distance.  <b>EXCEPTIONS</b> Certains cours permis <b>en phase jaune ou orange</b> sont livrés à distance <b>en phase rouge</b> . D'autres cours doivent être reportés <b>même en phases jaune et orange</b> . Voir les cas particuliers ci-dessous.
LES <b>EXAMENS</b> EN PRÉSENTIEL (COURS PRATIQUES)	<b>PERMIS</b> Tout examen qui peut être fait dans CLIC le sera.	<b>Pas de changement</b>	<b>Pas de changement</b>

PORT DU MASQUE DANS LES SALLES DE CLASSE, DANS LES LABORATOIRES D'ENSEIGNEMENT ET ATELIERS PENDANT LES COURS PRATIQUES	<b>NON</b> Si la distanciation physique de 2 mètres est maintenue, le port du masque n'est pas obligatoire <u>à moins que l'on se déplace</u> .	<b>OUI</b> Le port du masque est obligatoire <u>en tout temps</u> . Le masque ne remplace pas les mesures de distanciation physique mais plutôt s'y ajoute.	<b>Pas de changement</b>
L'ÉCHANGE DE DOCUMENTS PAPIER	<b>NON</b> La professeure ou le professeur ne doit ni distribuer ni ramasser de tests, de travaux, de feuilles de présence, etc.	<b>Pas de changement</b>	<b>Pas de changement</b>
LE COVOITURAGE AVEC MASQUE (ex. pour se rendre à une activité du cours qui a lieu hors campus)	<b>PERMIS</b> Le covoiturage est <u>permis avec masque</u> .	<b>Pas de changement</b> Le covoiturage est <u>permis avec masque</u> avec une passagère ou un passager sur la banquette arrière.	<b>NON</b>
LES ACTIVITÉS ACADÉMIQUES OU DE RDC ASSOCIÉES À UN SIGLE DE COURS EN PRÉSENTIEL (ex. soutenance, examen prédoctoral, présentation de projet de RDC, récital, performance, exposition)	<b>PERMISES</b> Ces activités exigent un <u>plan opérationnel</u> approuvé.	<b>SUSPENDUES</b> Ces activités doivent avoir lieu <u>à distance</u> ou être reportées.	<b>Pas de changement</b>
LA PARTICIPATION DE PERSONNES EXTERNES À CES ACTIVITÉS EN PRÉSENTIEL (ex. parents, amies et amis, grand public)	<b>PERMISE</b> La participation en présentiel est permise. La tenue d'un <u>registre des présences</u> est obligatoire.	<b>NON</b> Ces activités doivent avoir lieu <u>à distance</u> ou être reportées.	<b>Pas de changement</b>
LA CONSULTATION EN PRÉSENTIEL AU BUREAU DE LA PROFESSEURE OU DU PROFESSEUR	<b>PERMISE</b> <u>Pour les cours pratiques en présentiel</u> , la consultation en présentiel au bureau de la professeure ou du professeur est <u>permise</u> . <u>Pour les cours à distance</u> , la consultation se fait normalement <u>à distance</u> par Teams, par téléphone, etc.	<b>DÉCONSEILLÉE</b> La consultation en présentiel au bureau de la professeure ou du professeur est <u>déconseillée</u> . La consultation se fait normalement <u>à distance</u> par Teams, par téléphone, etc.	<b>SUSPENDUE</b> La consultation en présentiel au bureau de la professeure ou du professeur est <u>suspendue</u> . La consultation se fait <u>à distance</u> par Teams, par téléphone, etc.
<b>CAS PARTICULIERS (COURS EN PRÉSENTIEL)</b>			
EPAP/MEPS : LE CONTACT PHYSIQUE ENTRE LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS	<b>RÉDUIT AU MINIMUM</b> Le contact physique entre les étudiantes et étudiants dans les cours EPAP/MEPS doit être <u>réduit à ce qui est essentiel</u> .	<b>AUCUN</b> Il n'y a <u>aucun contact physique</u> entre les étudiantes et étudiants mais le partage de ballons est encore permis.	<b>SUSPENDUS</b> Les cours EPAP/MEPS sont livrés <u>à distance</u> . Le Pavillon sportif est fermé en phase rouge.
EPAP/MEPS : AVEC UNE DISTANCIATION PHYSIQUE D'AU MOINS <b>3 MÈTRES</b>	<b>3 MÈTRES</b> Les activités physiques à haute intensité exigent une distanciation physique d'au moins <u>3 mètres</u> .	<b>Pas de changement</b>	<b>SUSPENDUS</b> Le Pavillon sportif est fermé en phase rouge.
<b>LES ESPACES PARTAGÉS</b>			
PORT DU MASQUE <u>À L'EXTÉRIEUR</u> SUR LE CAMPUS	<b>NON</b> <u>Si la distanciation physique de 2 mètres est maintenue</u> , le port du masque n'est pas obligatoire.	<b>OUI</b> Le port du masque est obligatoire <u>en tout temps</u> . Le masque ne remplace pas les mesures de distanciation physique mais plutôt s'y ajoute.	<b>Pas de changement</b>
PORT DU MASQUE DANS LES <b>ESPACES COMMUNS À L'INTÉRIEUR</b> (incluant les postes de travail à la bibliothèque Rhéa-Larose, les escaliers, les corridors, les ascenseurs, etc.)	<b>OUI</b> Le port du masque est obligatoire <u>en tout temps</u> .	<b>Pas de changement</b>	<b>Pas de changement</b>
PORT DU MASQUE À <b>LA CAFÉTÉRIA</b>	<b>OUI</b> Le port du masque est obligatoire en tout temps <u>sauf quand on mange</u> .	<b>Pas de changement</b>	<b>FERMÉE</b> La cafétéria est <u>fermée</u> .
PORT DU MASQUE EN GROUPE DANS UNE <b>SALLE D'ÉTUDE</b> AVEC LA PORTE FERMÉE (avec distanciation physique de 2 mètres)	<b>NON</b> <u>Si la distanciation physique de 2 mètres est maintenue</u> , le port du masque n'est pas obligatoire.	<b>SUSPENDUE</b> L'utilisation des salles d'étude est <u>suspendue</u> .	<b>Pas de changement</b>
PORT DU MASQUE <b>SEUL</b> DANS UN LOCAL AVEC LA PORTE FERMÉE (ex. dans un espace de travail individuel réservé à l'avance dans la bibliothèque)	<b>NON</b> Le port du masque n'est pas obligatoire.	<b>Pas de changement</b>	<b>SUSPENDUE</b> La réservation des espaces de travail individuel dans la bibliothèque est <u>suspendue</u> .
<b>LES ACTIVITÉS ET RASSEMBLEMENTS</b>			
ACTIVITÉS ÉTUDIANTES RÉCRÉATIVES OU SOCIALES EN PRÉSENTIEL	<b>PERMISES</b> Ces activités exigent un <u>plan opérationnel</u> approuvé.	<b>SUSPENDUES</b> Les activités étudiantes en présentiel sont <u>suspendues</u> . Elles ont lieu à distance ou sont reportées.	<b>Pas de changement</b>
RASSEMBLEMENT SUR CAMPUS ORGANISÉ PAR UN <b>SERVICE ADMINISTRATIF</b> (ex. : conférence de presse, réception)	<b>PERMISES</b> Ces activités exigent un <u>plan opérationnel</u> approuvé.	<b>SUSPENDUES</b> Les activités en présentiel sont <u>suspendues</u> . Elles ont lieu à distance ou sont reportées.	<b>Pas de changement</b>
LE NOMBRE DE PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS POUR UN RASSEMBLEMENT <b>AVEC PLACES ASSISSES</b>	<b>CAPACITÉ DU LOCAL</b>	<b>SUSPENDUES</b>	<b>Pas de changement</b>

	La <b>capacité COVID du local</b> ou de l'espace à l'extérieur doit être respectée.	Les activités en présentiel sont <b>suspendues</b> . Elles ont lieu à distance ou sont reportées.	
LE NOMBRE DE PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS POUR UN RASSEMBLEMENT <b>SANS PLACES ASSISES</b>	<b>NOMBRE LIMITÉ</b> Le nombre de participantes et participants est limité à <b>20 ou moins à l'intérieur et à 50 ou moins en plein air</b> .	<b>SUSPENDUES</b> Les activités en présentiel sont <b>suspendues</b> . Elles ont lieu à distance ou sont reportées.	<b>Pas de changement</b>
LA TENUE OBLIGATOIRE D'UN <b>REGISTRE</b> DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS	<b>OUI</b> La tenue d'un registre des participantes et participants est <b>obligatoire</b> s'il n'y a pas de contrôle d'accès au local.	<b>SUSPENDUES</b> Les activités en présentiel sont <b>suspendues</b> . Elles ont lieu à distance ou sont reportées.	<b>Pas de changement</b>
LA PRÉSENCE DE <b>PERSONNES EXTERNES</b> (ex. parents, amis et amis, visiteuses et visiteurs, grand public)	<b>PERMISE</b> La présence de personnes externes est <b>permise</b> sur invitation seulement.	<b>SUSPENDUE</b> La présence de personnes externes est <b>suspendue</b> .	<b>Pas de changement</b>
PRISE DE PHOTOS AVEC <b>TOGES RÉUTILISÉES SANS NETTOYAGE À SEC</b>	<b>SUSPENDUE</b> Les finissantes et finissants pourront aller à un studio en ville ou louer leurs toges et épitoges du fournisseur Gaspard.	<b>Pas de changement</b>	<b>Pas de changement</b>
<b>LES RÉUNIONS EN PRÉSENTIEL</b>			
LES CONSIGNES GÉNÉRALES POUR LES RÉUNIONS EN PRÉSENTIEL DOIVENT ÊTRE SUIVIES : <a href="https://www.umoncton.ca/umcm-vraeap/node/3">https://www.umoncton.ca/umcm-vraeap/node/3</a>	<b>PERMISES</b> Les réunions en présentiel sont <b>permises</b> .	<b>DÉCONSEILLÉES</b> Les réunions en présentiel sont <b>déconseillées</b> . Les réunions par Teams sont à privilégier.	<b>SUSPENDUES</b> Les réunions en présentiel sont <b>suspendues</b> . Elles ont lieu par Teams.
<b>LES INSTALLATIONS</b>			
LE PAVILLON SPORTIF (voir la Ville d'Edmundston pour les mises à jour)	<b>OUVERT</b> Le Pavillon sportif est <b>ouvert</b> aux étudiantes, étudiants et membres du personnel. L'utilisation des saunas et des douches est <b>suspendue</b> mais les vestiaires sont <b>ouverts</b> .	<b>OUVERT</b> Le Pavillon sportif est <b>ouvert</b> aux étudiantes, étudiants et membres du personnel. L'utilisation des casiers, saunas et des douches est <b>suspendue</b> et les vestiaires sont <b>fermés</b> .	<b>FERMÉ</b> Le Pavillon sportif est <b>fermé</b> .
LA BIBLIOTHÈQUE	<b>PERMIS</b> L'accès à la bibliothèque est <b>permis</b> . Le port du masque est obligatoire dans les espaces communs.	<b>Pas de changement</b>	<b>SUSPENDU</b> L'accès à la bibliothèque est <b>suspendu</b> . Les services sont disponibles à distance.
LA CAFÉTÉRIA DU CENTRE ÉTUDIANT	<b>OUVERTE</b> La cafétéria est <b>ouverte</b> .	<b>À DÉTERMINER</b> La date de la réouverture de la cafétéria et de la cuisine sera <b>précisée prochainement</b> .	<b>FERMÉE</b> La cafétéria est <b>fermée</b> .